

<http://www.svhermitage-valence.cef.fr/Offrandes-pour-les-celebrations>



# Offrandes pour les célébrations

- Pratique - Offrandes et Dons -



Date de mise en ligne : vendredi 18 janvier 2008

---

Copyright © Paroisse Saint Vincent de l'Hermitage - Tous droits réservés

---

### Notre participation à la vie matérielle de la paroisse

#### Pour quelles raisons ?

" Pour prendre en charge les frais matériels qu'entraîne l'organisation des célébrations : entretien des bâtiments, éclairage, chauffage, photocopies, formations, etc....

" Pour faire vivre l'Eglise : indemnités des prêtres, salaire des laïcs en mission, etc....

#### Quelle somme offrir ?

Les sommes suivantes sont données à titre indicatif, sachant que chacun agira selon sa conscience et ses moyens :

" Baptême 40 Euros

" Mariage 120 Euros

" Funérailles 100 Euros

#### Honoraires de messe :

Pour les personnes désirant une intention particulière pour une messe, l'offrande est de 16 Euros

Les intentions de messe sont enregistrées lors des permanences à l'accueil paroissial.

[Permanences et secrétariat](#)

#### Les quêtes

Elles constituent une ressource vitale pour notre Eglise et permettent ainsi aux chrétiens de participer, chaque dimanche, à la vie de la paroisse.

La plupart des quêtes, au cours d'une messe dominicale, reste propriété de la paroisse. A certaines occasions, ces quêtes sont attribuées au fonctionnement du diocèse en général ou à un objectif particulier.

Les quêtes faites lors des baptêmes et mariages contribuent à la rémunération des prêtres.

Combien donner ? Chacun est totalement libre de donner ce qu'il veut ou ce qu'il peut. On peut néanmoins partir sur un minimum de 2 Euros. Les enfants n'en sont pas dispensés, cela leur permet de participer à leur manière et de réaliser l'importance de ce geste.